RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE ET DE LA MORPHOLOGIE DANS LA TRAVERSEE DE MAULEON (79)

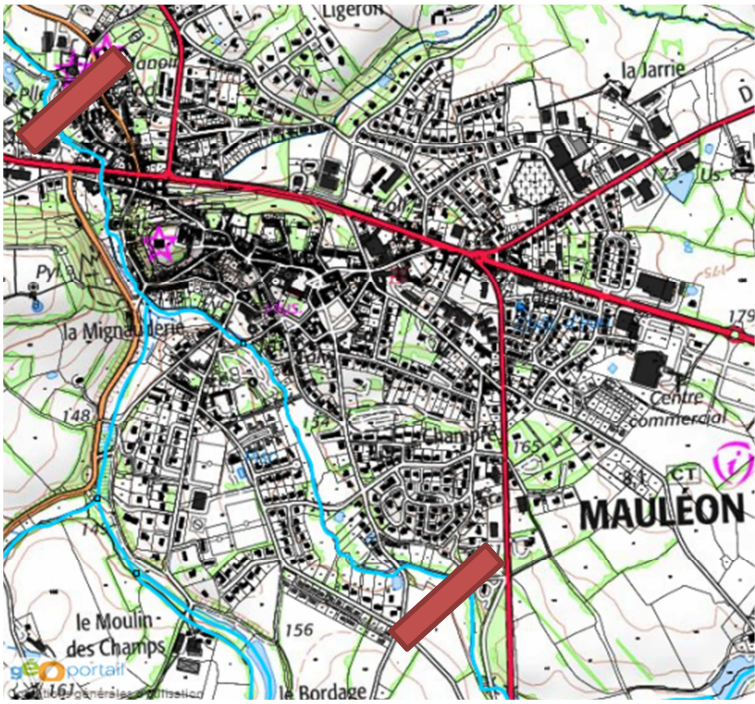

Lors des travaux de recalibrage de l'Ouin réalisés dans les années 80, trois clapets hydrauliques ont été installés dans Mauléon. Dans le cadre du CRE 2008-2013 et afin de répondre aux objectifs de bon état écologique de la DCE, il a été programmé de réduire l'impact des ouvrages hydrauliques transversaux et de restaurer le cours d'eau dans la traversée de Mauléon (3,3 kms). Une étude de faisabilité a été réalisée afin de mesurer la faisabilité technique, économique et sociale du projet. A l'issue de celle-ci, un scénario a été retenu prévoyant la suppression des ouvrages à clapet et afin de rendre franchissable tous les seuils de pierres aménagés par les riverains sur le cours d'eau. Un volet de diversification des écoulements et des habitats a été inclus de même qu'une opération d'ouverture du lit majeur sur une section de 60 ml. Le linéaire concerné par le projet est dans le périmètre des monuments historiques de Mauléon.

Maître d'ouvrage : SIVOM DE MAULEON
Période de réalisation des travaux : du 19/08 au 14/11/13

Présentation des objectifs des travaux effectués :
Les objectifs visés par les travaux sont multiples :

- Permettre le transit des espèces et des sédiments,
- Baisser la ligne d'eau,
- Restaurer l'écoulement libre,
- Réduire la section d'écoulement pour s'approcher de la largeur d'équilibre du cours d'eau,
- Permettre de limiter l'envasement sur les tronçons peu pentus et en amont des barrages,
- Diversifier les écoulements et les habitats du cours d'eau,
- Favoriser l'oxygénation de l'eau,
- Retrouver les peuplements piscicoles correspondant à ce type de rivière (Chabot, Vairon…)
- Permettre plus de sinuosité au cours d'eau canalisé entre des murs,
- Rendre franchissable par le poisson le radier d'un pont routier,
- Maintenir les usages tels que les prises d'eau pour l'arrosage des jardins,
- Ouvrir la rivière, la rendre accessible visuellement et physiquement aux habitants et promeneurs,
- Faire comprendre et accepter que les travaux n'entraînent pas plus d'inondations,
- Faire accepter une rivière courante avec moins d'eau en été,
- Faire accepter des pierres, des cailloux et de la végétation aquatique dans le cours d'eau,
- Faire accepter des berges non tondues à raz.

Secteur de la Mignauderie - Lycée Val de l'Ouin avant et après les travaux - vue de la passerelle vers l'aval

Parc de la Mignauderie avant travaux

Coût total et financements du projet : 139 922,53 € HT
Agence de l'Eau Loire-Bretagne : 50 % du HT
Région Poitou-Charentes : 20 % du HT
Département : 10% du HT

Intervention	Coût
Lot n°1 – secteurs St Jouin et Vincennes	34 429,11 € HT
Lot n°2 – secteur Mignauderie	105 493,42 € HT
TOTAL	139 922,53 € HT soit 42,40 €/ml

Entreprise / Régie : Maîtrise d'œuvre – SEGI / Travaux – ARBOFOR

Descriptif technique et financier des travaux réalisés :
- Visite contradictoire d'un huissier ;
- Travaux forestiers et de débroussaillage préparatoires ;
- Démantèlement, démolition de trois ouvrages transversaux de type clapets automatiques ;
- Comblement des fosses de dissipation des clapets ;
- Conception et pose d'une grille anti-intrusion (exutoire d'un ruisseau enterré sous la ville basse)
- Reprofilage de berges, fourniture et pose de géotextiles
- Apport de matériaux pour reconstituer le lit ;
- Fourniture et pose d'enrochements ;
- Dévasements manuels sur les radiers de pont ;
- Franchissement du radier d'un pont de route communale (pré-barrage Montalent) ;
- Suppression ou franchissement de l'ensemble des seuils transversaux aménagés par les riverains ;
- Ouverture du lit majeur au droit du Lycée Val de l'Ouin (terrassement mécanique, destruction de murs, tri des moellons pour réutilisation, reprise de murs, déjointoiement et rejointoiement de murs) ;
- Création de banquettes d'hélophytes, de déflecteurs bois, d'ancrage de souches ;
- Fourniture et pose d'ensemencement, de végétaux semi-aquatiques, d'arbustes et d'arbres ;
- Fourniture et pose d'une clôture métallique et d'une clôture bois avec lisses ;
- Reprise et intégration des rejets (canalisations) d'eaux pluviales ;
- Création d'un cheminement piéton avec marches d'escalier ;
- Habillage bois d'une passerelle piéton.

Etat des lieux avant / après :

Avant :
- rivière canalisée entre des murs
- ligne d'eau maintenue artificiellement par les barrages
- succession de plans d'eau du fait des trois clapets
- faciès lentiques majoritaires (zones d'influence des ouvrages), écoulement uniforme
- envasement du lit
- pas d'habitats piscicoles
- pas de végétation aquatique en dehors des nénuphars
- sur-largeur du lit mineur
- peu de sinuosité du cours d'eau
- nombreux mini-seuils non franchissables par le poisson hors zones d'influence des ouvrages à clapet
- berges abruptes et très minérales (murs et pans de blocs de granite issus d'une ancienne granitière)

Parc de la Mignauderie après travaux – resserrement du lit

Après :
- écoulement libre
- décolmatage des fonds
- présence de végétation aquatique sur les zones courantes
- diversité des écoulements et des habitats
- berges en pentes plus douces
- rétrécissement de la section d'écoulement et baisse de la ligne d'eau
- plus de sinuosité
- accessibilité à la rivière plus aisée
- sinuosité du cours d'eau

Site de Saint-Join avant et après l'enlèvement du clapet

Informations sur les aspects administratifs

Les travaux ont fait l'objet d'une procédure d'autorisation au titre de la loi sur l'eau et d'une Déclaration d'Intérêt Générale. Le projet a fait l'objet de la prise en compte des prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France.

Informations complémentaires sur la prestation

Le projet a fait l'objet d'une étude de faisabilité dans un premier temps pour rassurer les riverains exposés aux inondations que ceux-ci n'allaient pas amplifier les risques d'inondation. Lors de la phase d'étude et de maîtrise d'œuvre, le scénario d'effacement des ouvrages a été retenu. Un complément de prestation d'étude a été réalisé pour permettre l'ouverture du lit majeur sur un court tronçon emmuré. L'acquisition foncière en rive droite a été nécessaire pour permettre une légère sinuosité au cours d'eau canalisé dans des murs de 4 mètres de hauteur.
L'opération a été possible en raison de la maîtrise foncière communale de la majorité du linéaire concerné par les travaux avec des espaces publics de loisirs et promenades tels qu'un parc paysager, une zone humide et un espace de loisir pour les fêtes communales. Seuls deux riverains privés ont été sollicités pour la vente de terrain et la cession de leur moitié d'un clapet.
A l'issue des travaux, des panneaux d'information ont été apposés pour expliquer les objectifs recherchés.

Documents utilisés qui seraient disponibles sur demande

Etude de faisabilité, étude de projet et maîtrise d'œuvre, dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau, dossier pour l'architecte des bâtiments de France.

Présentation des impacts observés :

Pousse de végétation aquatique dans les zones courantes (callitriche) ;
Eau plus claire, on voit le fond ;
Travail de la rivière visible avec l'allongement naturel des banquettes d'hélophytes par dépose de sédiments.
Manque de mobilité des sédiments sur les zones peu pentues où la rivière est encore un peu trop large par endroit en amont. Cependant il n'y plus de vases mais un fond sableux.

Suivi mis en place :

Deux ans après travaux : IBG et pêche électrique en 2015 ;
Suivi photographique (hautes eaux – étiages) ;

Commentaires :

Signature d'une pétition contre le projet en 2009 par les riverains de Saint-Jouin.
Mise en œuvre d'un important dispositif de communication (projet Vive l'Ouin) sur toute la durée du CRE en intensifiant la communication à chaque nouvelle phase ou à l'approche des travaux. Création de supports multiples et distribution en boîtes aux lettres sur Mauléon pour le projet « Continuité écologique ».
Les clapets ont été maintenus abaissés pendant toute la phase d'instruction réglementaire ce qui a permis d'habituer les habitants à voir le niveau d'eau plus bas.
Une excellente implication des élus de Mauléon qui ont bien défendu le projet et ont permis aux opposants de siéger dans le comité de pilotage (meilleure compréhension des enjeux et objectifs, changement de point de vue).
Une bonne maîtrise d'œuvre et une excellente réalisation de travaux.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Muriel RIBEYROLLES - 06 79 37 85 89 - mribeyrolles@sevre-nantaise.com
Président du Syndicat au moment de travaux : Jean-Michel ECOTIERE, SIVOM de Mauléon (dissout par arrêté préfectoral le 31/12/2013). La compétence gestion des milieux aquatiques a été récupérée par la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais (CA2B) à sa création au 01/01/2014.

Plus d'images : http://ftp.sevre-nantaise.com/OUIN/Photos_Travaux_Ouin_avant_apres.pdf